

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COLLECTIVITE

**COMMUNE
D'HEILTZ LE MAURUPT**

Nombre de conseillers :

en exercice **11**

Présents **9**

Votants **9**

Délibération n° **8**

Extrait du 7 mars 2011

Par suite d'une convocation en date du 1^{er} mars 2011, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 7 mars 2011, à 18h30, sous la présidence de Monsieur BAILLY Michel, maire.

Etaients présents : MM. Michel **BAILLY**, Guy **SALLES**, Thierry **LIGNOT**, Claudine **DUBECHOT**, Martine **BARDET**, René **MARTINEZ**, Stéphane **HETTE**, Thierry **NOISETTE**, **MUNEAUX** Philippe,.

Lesquels forment la majorité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Absente(s) excusée(s) 2 : Huguette **ROSSARD**, **MUNEAUX** Josette

Absent(s) : 0,

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales

M. NOISETTE est désigné secrétaire de séance.

Objet : ENCAISSEMENT D4UN CHEQUE DE LA CMMA

Le maire rappelle à l'ensemble du conseil qu'une déclaration de sinistre a été faite auprès des services de la CMMA pour les dégâts des eaux dans l'appartement située au 2 rue des écoles.

Après le passage d'un expert de la CMMA, et le devis fait par l'entreprise Bigarel, le coût des dégâts sont remboursés à hauteur de 943.70€.

Le conseil municipal, après en avoir délibérer, décide à l'unanimité :

- D'encaisser le chèque de la CMMA pour un montant de 943.70€ correspondant au sinistre déclaré.
- autorise le maire à signer tous les documents concernés par ce dossier

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le.....
Et de la publication, le.....
Fait à Heiltz Le Maurupt, le.....
Le Maire,



Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Heiltz Le Maurupt, le 7 mars 2011
Le Maire,

BAILLY Michel

Date d'affichage

/ /